



PREFECTURE DE LA RÉGION CENTRE

## Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences au titre de Natura 2000

*en application de l'article R.414-23 du code de l'environnement*

### **Préambule :**

Ce formulaire est à remplir par le porteur de projet et fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre, par une analyse succincte du projet et des enjeux, l'absence d'incidence sur un (ou des) site(s) Natura 2000 ou leur caractère négligeable.

Si une incidence non négligeable ne peut être facilement exclue sans analyse plus approfondie, un dossier complet d'évaluation doit être établi.

### **Où trouver des informations sur Natura 2000 ?**

Vous pouvez contacter le service en charge du traitement de votre demande de déclaration, d'autorisation ou d'approbation.

Vous pouvez également contacter le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ou le Service Eau et Biodiversité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

De nombreuses informations sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre :

- Liste des sites Natura 2000 de la région Centre par commune :  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a187.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a187.html) (ZSC)  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a342.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/acces-aux-sites-relevant-de-la-a342.html) (ZPS)
- Fiches descriptives, cartes et documents d'objectifs des sites Natura 2000 :  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a186.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a186.html) (ZSC)  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a341.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-details-a341.html) (ZPS)
- Carte interactive des zonages sur la nature (carmen) :  
[http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/11/nature\\_region2.map](http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/11/nature_region2.map)
- Fiches descriptives des milieux et espèces Natura 2000 :  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-habitats-et-especes-d-interet-a189.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-habitats-et-especes-d-interet-a189.html) (directive « Habitats »)  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-oiseaux-d-interet-a343.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-oiseaux-d-interet-a343.html) (directive « Oiseaux »)

**COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET :**

STATUT JURIDIQUE : Particulier  
(particulier, collectivité, société, autre...)

NOM et PRENOM du demandeur ou RAISON SOCIALE pour les personnes morales :

BAZIRE JÉRÔME et LECANU MARION

ADRESSE : La grande trelière 50420 Saint Louet sur Vire

TELEPHONE : 06 60 31 38 07 TELECOPIE : \_\_\_\_\_

EMAIL : Marion.lecanu@hotmail.fr

NOM, PRENOM et QUALITE du responsable du projet pour les personnes morales :

BAZIRE JÉRÔME

## 1 DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION

### Intitulé et nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention :

Préciser le type d'activité envisagé : manifestation sportive (terrestre, nautique, aérienne, motorisée ou non, etc.), création d'équipements ou d'infrastructures (chemins, dessertes, parkings, voies d'accès, aménagements pour l'accueil du public, etc.), constructions, canalisations, travaux en cours d'eau ou en berges, création de plan d'eau, prélèvements, rejets, drainages, curages, abattages d'arbres, plantations, etc.

limiter un phénomène de débordement du cours d'eau passant dans l'exutoire de notre étang entraînant une détérioration du terrain de notre voisine et décelant sa clôture, en prolongeant les bûches de sâties jusqu'à celle du regard présent sur le terrain de notre voisine.

### Localisation :

COMMUNE(S) CONCERNEE(S) : Guilbeville

LIEU(X)-DIT(S) : 12 rue du stade 50460 Guilbeville

A L'INTERIEUR DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

A PROXIMITE DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

Bassin de la Souleuvre à Saint Pierre Tarentaine  
à 13km

Joindre obligatoirement une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention sur fond de carte IGN au 1/25000 ou au 1/50000 (une impression à partir du Géoportail [www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr) peut servir de support) et un plan descriptif du projet (plan cadastral, plan de masse, etc.).

**Étendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention :**

SURFACE APPROXIMATIVE DE L'EMPRISE GLOBALE DU PROJET : 3 mètres  
(préciser l'unité de mesure : m<sup>2</sup>, ha, etc.)

ET / OU

LINEAIRE TOTAL CONCERNE PAR LE PROJET OU LA MANIFESTATION : 3 Mètres  
(préciser l'unité de mesure : m, km, etc.)

NOMBRE PREVU DE PARTICIPANTS : \_\_\_\_\_

(dans le cas de manifestations sportives ou culturelles)

SURFACES CONCERNEES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMENAGEMENT :

(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : surfaces imperméabilisées, construites, défrichées, etc.)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

LINEAIRES CONCERNES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMENAGEMENT :

(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : linéaires d'infrastructures, de canalisations, de travail en cours d'eau ou fossés, etc.)

environ 3 mètres de bouses

\_\_\_\_\_

**Durée et période des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :**

Préciser la durée (en nombre de jours, de mois) et/ou la période (saison, entre JJ/MM/AA et JJ/MM/AA) approximative ou exacte des travaux, de la manifestation ou de l'intervention si elles sont connues.

dès que le dossier sera accepté, durée du projet 1 jour ou 2.

## 2 DESCRIPTION DES INCIDENCES DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION SUR UN (DES) SITE(S) NATURA 2000

### Milieux présents sur l'emprise du projet :

Cocher les cases concernées et joindre dans la mesure du possible une ou des photo(s) du site avec le report des prises de vue sur la carte de localisation.

- zone urbanisée ou construite *face à l'école primaire, ~~pre~~ détériore un terrain avec habitation.*
- routes et accotements
- autre milieu artificialisé (préciser si possible : carrière, terrain de sport, camping, etc.)
  
- jardin, verger, zone maraîchère, vigne
- grande culture
- friche
- jachère
- prairie (préciser si possible pré de fauche ou pâture)
  
- autre milieu ouvert (préciser si possible : lande, fourré, etc.)
  
- forêt de feuillus
- forêt de résineux
- forêt mixte
- plantation de peupliers
- bosquet
- haie (préciser si possible : haie arbustive ou arborée, continue ou non, etc.)
  
- vieux arbres (préciser si possible : alignements, isolés, têtards, etc.)
- cours d'eau (préciser si possible la périphérie : bancs de sables, fourrés, forêt, etc.) *termine dans le en périphérie d'une route, et d'une habitation qui ~~menace~~ réseau fluvial sous cette même habitation.*
- plan d'eau (préciser s'il est compris dans une chaîne d'étangs)
- mare (préciser si possible si elle est végétalisée ou non)
- fossé
- autre zone humide (préciser si possible : roselière, tourbière, etc.)
  
- autre milieu (préciser si possible : grotte, falaise, etc.)

Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (exemple : mare servant toute l'année à l'abreuvement des troupeaux ; prairie fauchée tous les ans ; terrain de sport régulièrement utilisé ; etc.).

**Types d'incidences potentielles générées par le projet, la manifestation ou l'intervention :**

*Cocher les cases potentiellement concernées et si possible les milieux/espèces susceptibles d'être touchés pour chaque type d'impact. Préciser également si l'impact est avéré ou éventuel.*

déstruction du milieu par travail ou décapage du sol, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies...

*Préciser :*

détérioration du milieu par piétinement, circulations de véhicules motorisés ou non, drainage et assèchement...

*Préciser :*

détérioration du milieu par pollution directe ou indirecte (traitements, rejets...)

*Préciser :*

détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enfrichement...

*Préciser :*

perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture de corridors écologiques...

*Préciser :*

### 3 CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure ici sur l'absence ou non d'incidences de son projet. En cas d'incertitude, il est conseillé de prévoir une évaluation complète.

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un (ou des) site(s) Natura 2000 (le cas échéant, par effet cumulé avec d'autres projets portés par le demandeur) ?**

**NON** : ce formulaire accompagné du dossier de demande est à remettre au service en charge de l'instruction.

**OUI** : un dossier complet doit être établi et transmis au service en charge de l'instruction du dossier.

**Commentaires éventuels :**

Je ne pense pas qu'il y ait d'incidence sur la faune ou la flore car le cours d'eau sera seulement dirigé vers le réseau pluvial 3 mètres plus tôt. Cela ne le dévite pas, mais permettra de ne plus subir de débordements ou de détériorations.

Fait à : Saint Louet sur Vire

Le : 10/03/24

Signature :



### 3 CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure ici sur l'absence ou non d'incidences de son projet. En cas d'incertitude, il est conseillé de prévoir une évaluation complète.

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un (ou des) site(s) Natura 2000 (le cas échéant, par effet cumulé avec d'autres projets portés par le demandeur) ?**

**NON** : ce formulaire accompagné du dossier de demande est à remettre au service en charge de l'instruction.

**OUI** : un dossier complet doit être établi et transmis au service en charge de l'instruction du dossier.

**Commentaires éventuels :**

Je ne pense pas qu'il y ait d'incidence sur la faune ou la flore car le cours d'eau sera seulement dirigé vers le réseau pluvial 3 mètres plus tôt. Cela ne le dévite pas, mais permettra de ne plus subir de débordements ou de détériorations.

Fait à : Saint Louet sur Vire

Le : 10/03/24

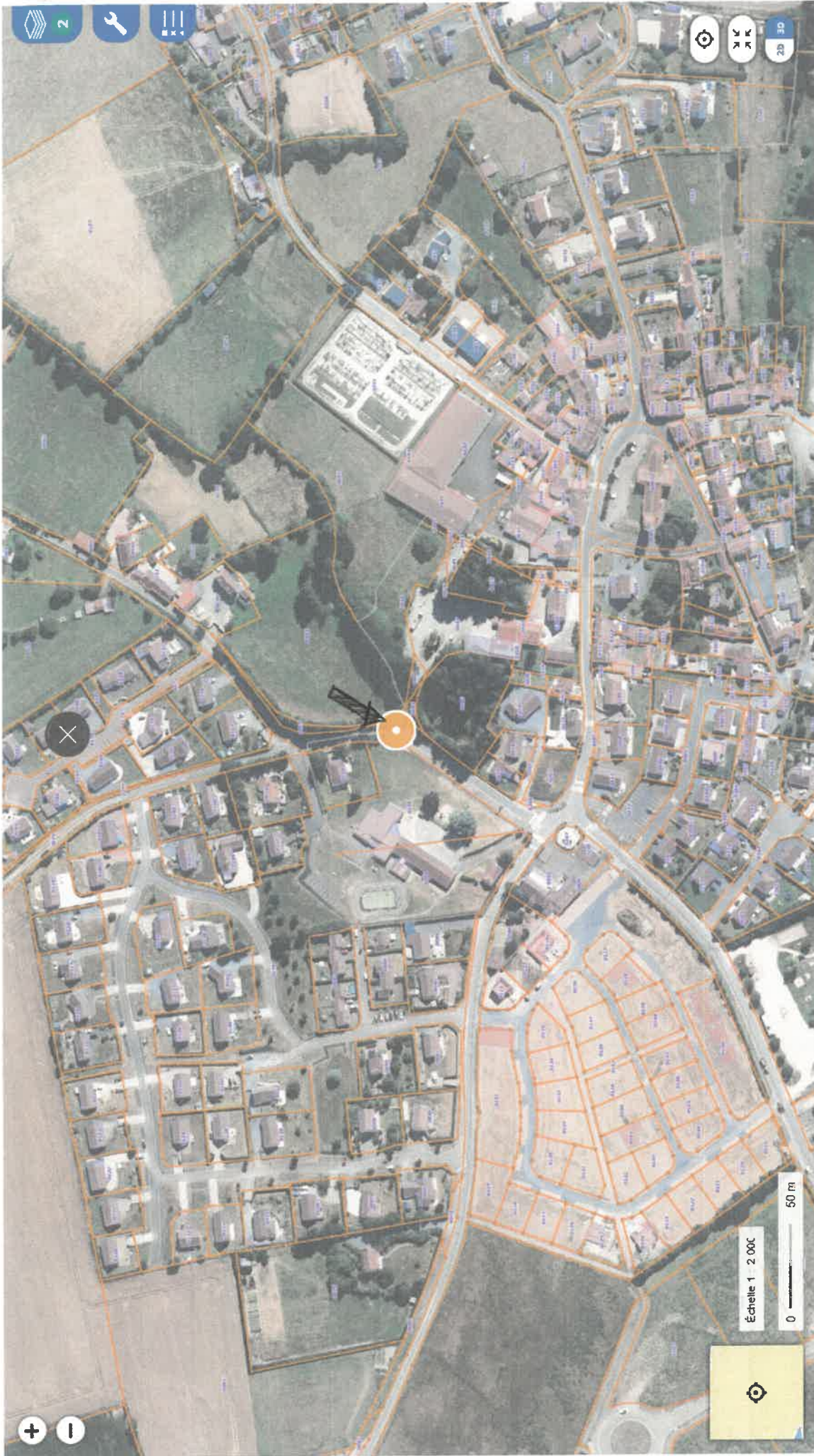
Signature :





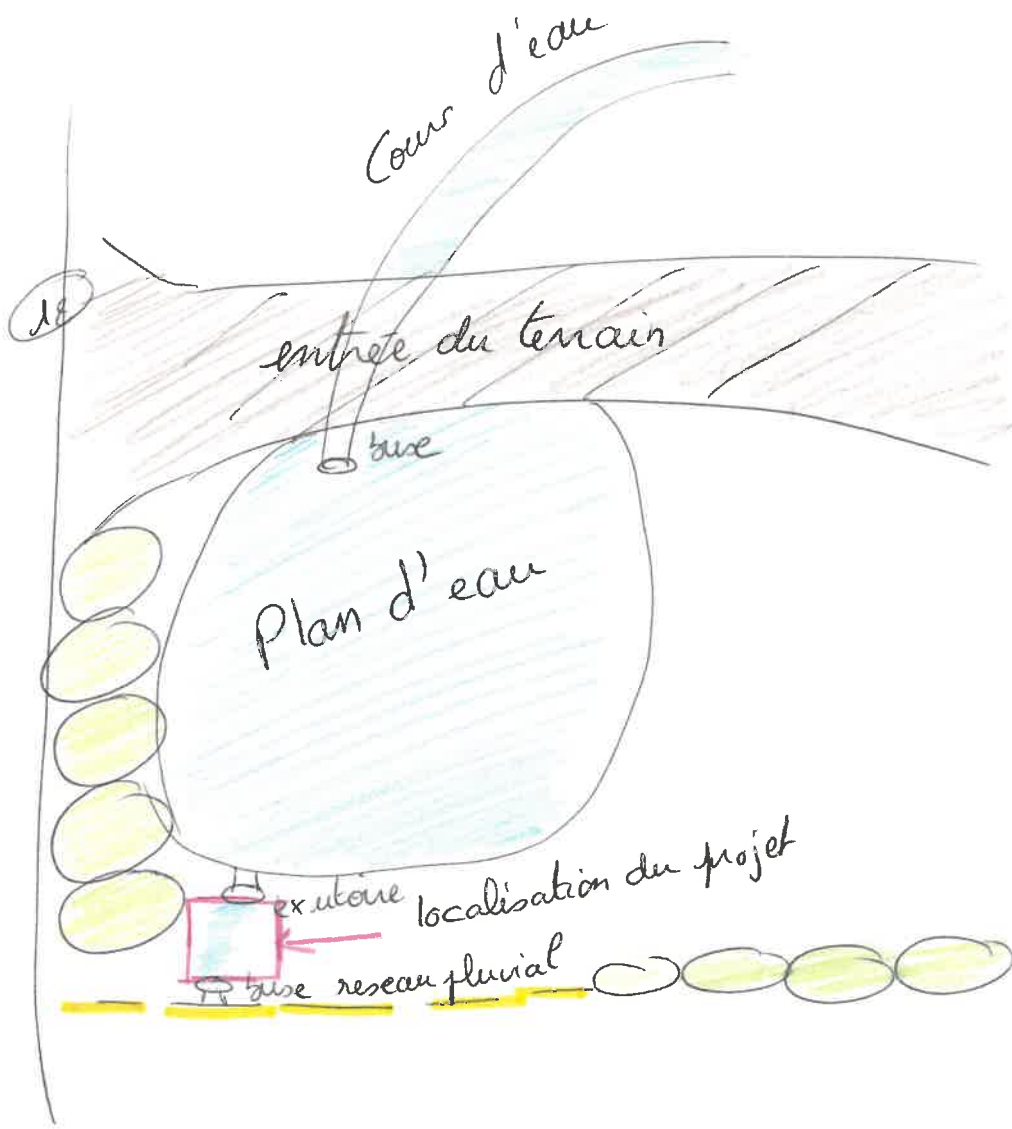


Pièce 1



Pièce 2.

axe du stade



cloture

Pièce 3

Photo prise de sur la route vu légèrement du dessus ou nous apercevons l'exutoire du plan d'eau, la clôture de notre voisine, la buse du réseau d'eau pluvial est sous celle que l'on voit sous la clôture.



Photo prise de notre terrain où nous apercevons la clôture de notre voisine. Et une partie de la buse du réseau d'eau pluvial sous la buse en travers.



Buse du réseau d'eau pluvial



**Localisation du projet,  
distance entre les 2 buses**

**Vu de notre terrain  
Les buissons en quart ont  
été taillés depuis la photo.**



Photo prise le lundi 26 Février 2024, débordements lors de fortes pluies. Les planches ont été mises pour limiter les dégâts chez notre voisine en vains.